

- 1 DEC. 2015

ARRIVÉE

Comité syndical du 16 NOVEMBRE 2015

DELIBERATION N° 15-028

Objet : Actualisation de l'avancement du projet THD du Val d'Oise

Le seize novembre deux mille quinze à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
- 9 NOV. 2015	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
- 1 DEC. 2015	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des Impressionnistes
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Vallée du Sausseron
Acte rendu exécutoire :	M. Serge KASZLUK	Délégué de la CC Ouest de la Plaine de France
- 1 DEC. 2015	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Publication ou notification :	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la Communauté d'agglomération Le Parisis
- 1 DEC. 2015	M. Jacques RENAUD	Délégué de la Communauté de communes du Pays de France
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la Communauté de communes Vexin Val de Seine

Est excusé et suppléé :

M. Pierre BARROS Délégué de la CA Roissy Porte de France, suppléé par M. Marcel BOYER

Ont donné pouvoir :

Mme Marie-Christine CAVECCHI Déléguée du Département du Val d'Oise, a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE

M. Pierre BEMELS Délégué de la CC de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON

Est excusée :

Mme Djida TECHTACH Déléguée du Département du Val d'Oise

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 1-04 du Conseil départemental du 22 juin 2012 relative à l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Val d'Oise (SDAN VO),

Vu la délibération 1-20 du Conseil départemental du 13 février 2015 relative à l'état d'avancement du projet Très Haut Débit du Val d'Oise,

Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu la délibération 15-013 du 4 juin 2015 relative au projet THD du Val d'Oise,

Vu la délibération 15-019 relative au lancement de la procédure de Délégation de Service Public (DSP) FTTH,

Vu le rapport n° 15-028,

Après en avoir délibéré (109 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

DONNE ACTE sur la présentation actualisée du projet THD du Val d'Oise faisant l'objet de la délégation de service public porté par le syndicat Val d'Oise Numérique ;

DONNE ACTE sur la présentation de l'état d'avancement de la procédure de lancement de la Délégation de Service Public FttH ;

DIT que le comité syndical est informé, sur la base des éléments du rapport n° 15-028 de la présente délibération et de la présentation diffusée en séance, de l'état d'avancement du projet THD du Val d'Oise de de la procédure de lancement de la Délégation de Service Public FttH.

Le Président

**Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique**


Monsieur Pierre-Edouard EON

SOUS-PRÉFET DE PONTOISE

- 1 DEC. 2015

ARRIVÉE